

**Mémoire des Sœurs Grises de Montréal
Présenté devant l'Office de consultation publique de Montréal**

**Audiences publiques sur le
Programme Particulier d'Urbanisme
du Quartier des Grands jardins**

Avril 2011

Programme Particulier d'Urbanisme – Quartier des Grands Jardins

Mémoire des Sœurs Grises de Montréal

Introduction

La congrégation des Sœurs de la Charité de Montréal, mieux connue sous le nom de Sœurs Grises, voit le jour en 1737. Notre fondatrice, Marguerite d'Youville, aidée de trois femmes qui se rallient à sa cause, décide d'ouvrir une maison afin d'accueillir, nourrir et héberger les plus pauvres et démunis de la société. Depuis près de trois siècles, le rôle qu'ont joué les Sœurs Grises dans l'histoire des organismes de bienfaisance et de santé au Québec est considérable ; création et gestion d'un nombre impressionnant de crèches, d'asiles et d'hôpitaux, création une école pour les aveugles, d'une école de formation pour les infirmières et implication dans diverses écoles publiques de Montréal et des environs. Mentionnons également les missions qui ont été implantées dans l'Ouest Canadien, dans le Grand Nord et même en Amérique latine.

Malgré ces réalisations exceptionnelles, notre congrégation doit faire face à une triste réalité, le faible renouvellement de nos membres, ce qui nous oblige à nous départir d'une portion de notre parc immobilier.

C'est avec lucidité et sérénité que nous avons pris la décision en 2007 de vendre notre propriété, notre maison mère, à l'Université Concordia, Institution publique et universitaire, afin que cette dernière poursuive, en quelque sorte, une partie de notre mission.

Le site

Depuis leur fondation, mais surtout au cours du XIXe siècle, les Sœurs Grises ont multiplié les œuvres dans le domaine de la santé, des services sociaux et de l'éducation. Ces diverses œuvres ont nécessité la construction de plusieurs bâtiments à Montréal, dans le reste du Canada ainsi qu'aux États-Unis.

En 1857, les Sœurs Grises acquièrent le terrain situé dans la partie ouest de la ville, entre les rues Dorchester, Guy, Sainte-Catherine et Saint-Mathieu pour y construire la nouvelle maison mère, qui sera occupée à partir de 1871. C'est le prestigieux architecte Victor Bourgeau, un des membres fondateurs de l'académie des Beaux Arts de Montréal, qui sera retenu pour réaliser cet ambitieux projet. D'autres architectes contribuent aux diverses étapes de construction de la maison mère ; Joseph Venne, Alphonse Piché et Maurice Payette.

Dans ses plans d'origine, Victor Bourgeau propose un ensemble conventuel parfaitement symétrique, en forme de H dont les extrémités arrière se referment pour encadrer la chapelle centrale. La réalisation de l'ensemble, étalée sur plusieurs décennies, n'a pas suivi exactement ces plans, mais il en résulte que l'image extérieure

de l'ensemble est très fidèle à l'œuvre de Bourgeau. Le résultat est exceptionnel et est reconnu par le ministère de la Culture, des Communications et de la condition Féminine (MCCCF) qui a classé le site du couvent des Sœurs Grises (1976) ainsi que la chapelle de l'Invention de la Sainte-Croix (1974) en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec.

La mise en valeur de la propriété, projet de développement de Concordia

La maison mère, considéré comme patrimoine public, fait partie des précieuses richesses culturelles québécoises et canadiennes. Avec l'acquisition du domaine, l'Université Concordia s'est donné pour mission de mettre en valeur notre magnifique propriété tout en participant à l'amélioration de la qualité du secteur.

C'est dans ce contexte que l'Université Concordia a développé entre autre, un projet conceptuel académique qui vise à y créer un Campus des Arts, en y regroupant tous les départements de la Faculté des Beaux-arts en un même lieu. Le projet prévoit l'occupation progressive du couvent existant, combiné à une nouvelle construction d'environ 28 000 m², ainsi qu'une mise en valeur du site par l'implantation d'un amphithéâtre extérieur et la création d'un jardin de sculptures.

Nous appuyons totalement le développement universitaire du site, et ce projet en particulier, et sommes enthousiasmées par l'objectif à la fois académique et culturel de réappropriation des lieux. Dans les dernières années, l'Université Concordia a réalisé des projets remarquables dans le secteur ouest du centre-ville, et nous sommes très confiantes que l'Université Concordia procèdera avec la meilleure solution de développement du site du couvent, et souhaite y inscrire un projet valorisant ce legs historique. Nous soutenons cette démarche et croyons qu'un projet exceptionnel, respectueux du caractère patrimonial et tourné vers l'avenir y verra le jour.

Le PPU-QGJ

Le document PPU-QGJ contient plusieurs idées et objectifs louables ; la revitalisation du quartier, la valorisation des sites patrimoniaux, le dynamisme économique, le développement durable, etc.

Le document PPU-QGJ souligne que Concordia est un acteur majeur dans le développement économique du quartier (référence pages 8 et 12) et que ces investissements ont redynamisé la partie Est du quartier, reconnaît le besoin de développement de Concordia (référence page 4 et art 3.3.2) et offre son soutien aux projets de développement déjà annoncés, soit le Campus des Arts.

Dans ce contexte, nous ne pouvons que nous objecter à certains articles proposés dans le document préliminaire du PPU-QGJ.

Le texte propose en page 18, la préservation intégrale du patrimoine bâti et paysagé ; une telle proposition menace tout projet de développement institutionnel sur le site du couvent.

Le texte se fait même inquiétant en page 11, en brandissant la menace de la disparition possible des jardins sous la pression du développement immobilier.

Enfin, le texte insiste en page 25 sur le maintien des espaces verts institutionnels, et stipule que tout projet de transformation, de construction ou de morcellement sur les propriétés institutionnelles, le domaine des Sœurs Grises étant spécifiquement identifié, sera évalué et négocié en fonction d'assurer un accès public aux espaces verts.

Le texte proposé au PPU-QGJ devra être revu afin de réellement permettre le développement des activités d'enseignement et de recherche de l'Université Concordia sur le site du couvent afin d'y implanter le projet du Campus des Arts, ou tout autre projet significatif.

Conclusion

Les Sœurs Grises de Montréal demandent à l'arrondissement Ville-Marie de soutenir les grandes institutions dans leur développement, car elles sont des acteurs majeurs pour la vitalité et le dynamisme du secteur. Une certaine flexibilité est nécessaire, via le programme particulier d'urbanisme, afin de permettre la croissance des grandes institutions à court et long terme ; c'est dans cet esprit que nous avons transféré notre propriété à l'Université Concordia, plutôt qu'à un développeur privé.



Sœur Faye Wylie, s.g.m.
Trésorière de congrégation
Les Sœurs Grises de Montréal